

Responsable d'entreprise hippique

RNCP39663 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	210, 212
Formacode(s)	21052, 21056
Code(s) ROME	G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICAMPUS LAVAL	19530081900016	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECHNIQUE	19783360100010	Former et organiser l'évaluation
ETS PUBLIC LOCAL ENSEIGNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ALENCON SEES	19610790800010	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA	19190624700017	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA LIMOGES LES VASEIX	19870581600017	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	32322209100015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Ancré dans la tradition agricole française, le cheval est un secteur économique à part entière. Sous l'impulsion d'une politique volontariste de l'État, la loi sur le développement des territoires ruraux a permis à de très nombreuses activités développées autour du cheval de bénéficier du statut agricole en 2005.

Le brevet professionnel "Responsable d'entreprise hippique" prépare essentiellement aux emplois agricoles, avec un ensemble assez diversifié de métiers. Cette diversification est liée au type de structure hippique mais aussi à la nature et au niveau de la responsabilité exercée.

ACTIVITÉS VISÉES

Pilotage de l'entreprise

Mise en marché de prestations

Organisation du travail

Gestion d'une cavalerie

Travail et valorisation des équidés

Les principales activités sont :

Recherche, collecte et tri des informations

- recherche et collecte des informations dans les domaines relatifs à la filière professionnelle
- identifie les acteurs et les réseaux qui concernent son activité
- collecte les données nécessaires au fonctionnement de l'entreprise et les enregistre
- organise l'information en fonction des utilisations
- utilise des sources d'informations
- peut faire appel à des structures d'appui et de conseil
- peut participer à des formations, des démonstrations, des journées techniques...

Communication en interne et en externe

- définit une stratégie de communication en fonction de la clientèle ciblée
- met en œuvre des actions de promotion
- communique dans l'entreprise
- assure la communication de l'entreprise avec ses partenaires
- peut utiliser une langue étrangère, en particulier l'anglais

Pilotage d'une entreprise

- utilise des indicateurs techniques et économiques
- compare la rentabilité de ses activités et de ses équidés
- réalise les diagnostics nécessaires au pilotage de l'entreprise en fonction de son évolution
- réalise les ajustements nécessaires techniques et économiques
- planifie les investissements
- adapte les effectifs en personnel aux besoins de l'entreprise
- peut s'engager dans des démarches de qualité ou signes officiels de qualité

Conduite quotidienne d'une entreprise

- réalise les démarches administratives liées à l'activité
- établit ou fait établir les documents comptables de l'entreprise
- réalise le suivi de trésorerie à l'aide d'outils comptables
- enregistre ou fait enregistrer les données permettant de comparer la rentabilité de ses différentes activités et de ses différents équidés
- compare les résultats aux objectifs de l'entreprise

Applique et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité

- applique en toute situation les mesures de prévention liées aux risques professionnels
- vérifie la conformité des matériels, équipements et installations aux normes de sécurité
- applique les règles de prévention des risques liés à la valorisation du cheval
- applique les règles de prévention des risques lors de l'utilisation des chevaux par la clientèle
- peut être amené à prodiguer les premiers secours en cas d'accident

Gère les bâtiments, installations, matériels, équipements, prairies et paddocks

- entretient les bâtiments et installations
- entretient les matériels et équipements
- entretient les abords de l'entreprise
- entretient les prairies et les paddocks

Gère le travail et encadre une équipe

- gère le personnel
- organise le travail et encadre le personnel

Mise en œuvre d'une activité d'élevage

- peut être amené à conduire les prairies et cultures associées adaptées à son activité
- gère les soins quotidiens et l'alimentation
- gère les soins vétérinaires
- gère l'état de la ferrure
- gère l'état de la bouche
- conduit une activité de reproduction

Mise en œuvre des différentes activités de valorisation des chevaux en développant une approche comportementale

du cheval

- conduit une activité de débouillage et de pré-entraînement
- conduit une activité d'entraînement
- peut mettre en œuvre une activité d'enseignement de l'équitation dans le respect de la réglementation en vigueur
- peut mettre en œuvre une activité d'accompagnement de randonnée équestre dans le respect de la réglementation en vigueur
- peut mettre en œuvre une activité de préparation à diverses compétitions dans le respect de la réglementation en vigueur

Commercialisation des produits et/ou les services de l'entreprise hippique

- achète et vend des équidés
- conduit une activité de commerce de services dans le secteur des courses hippiques
- conduit une activité de commerce de services dans le secteur loisirs compétition

Mise en œuvre d'une activité de déplacement des chevaux dans le respect du bien-être animal

- prépare le plan de route
- prépare le déplacement
- prépare les chevaux pour le transport et l'arrivée
- assure le transport des chevaux dans le respect de la réglementation en vigueur
- accomplit les formalités liées au déplacement sur la route et l'hippodrome ou le centre hippique/équestre

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles

Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique

Caractériser les équidés en lien avec leur valorisation

Situer les enjeux de l'activité hippique

Caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité

Situer l'entreprise dans son environnement économique et territorial

Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

Organiser les prestations et les activités de l'entreprise en lien avec les publics accueillis

Identifier les demandes et les besoins des différents publics

Coordonner la mise en œuvre des prestations de l'entreprise hippique

Gérer le travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail

Gérer l'emploi au sein de l'entreprise hippique

Organiser le travail dans l'entreprise hippique

Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique

Réaliser la gestion économique de l'entreprise

Réaliser le suivi administratif de l'entreprise

Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le respect du cadre réglementaire

Rechercher des débouchés commerciaux

Organiser la promotion des produits et des prestations de l'entreprise

Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise hippique (option A)

Concevoir un projet pour une entreprise hippique

Estimer la faisabilité du projet

Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur hippique (option B)

Concevoir un projet de salariat

Se situer dans un cadre social et réglementaire

Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal

Raisonnement la gestion de la cavalerie

Réaliser les opérations liées à la conduite et à l'entretien d'une cavalerie

Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail

Raisonnement le travail de la cavalerie

Réaliser les opérations liées au travail et à la valorisation des équidés
Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Blocs de compétences

RNCP39663BC01 — Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale
- Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle ou selon une autre modalité au choix

RNCP39663BC02 — Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Caractériser les équidés en lien avec leur valorisation
- Situer les enjeux de l'activité hippique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC03 — Caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer l'entreprise dans son environnement économique et territorial
- Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC04 — Organiser les prestations et les activités de l'entreprise en lien avec les publics accueillis

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les demandes et les besoins des différents publics
- Coordonner la mise en oeuvre des prestations de l'entreprise hippique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC05 — Gérer le travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer l'emploi au sein de l'entreprise hippique
- Organiser le travail dans l'entreprise hippique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC06 — Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser la gestion économique de l'entreprise
- Réaliser le suivi administratif de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC07 — Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le respect du cadre réglementaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher des débouchés commerciaux
- Organiser la promotion des produits et des prestations de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC08 — Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise hippique (option A)

LISTE DE COMPÉTENCES

Projet professionnel lié à une entreprise hippique :

- Concevoir un projet pour une entreprise hippique
- Estimer la faisabilité du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC09 — Elaborer un projet de salariat dans le secteur hippique (option B)

LISTE DE COMPÉTENCES

Projet professionnel de salariat dans le secteur hippique :

- Concevoir un projet de salariat
- Se situer dans un cadre social et réglementaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC10 — Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- Raisonner la gestion de la cavalerie
- Réaliser les opérations liées à la conduite et à l'entretien d'une cavalerie
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC11 — Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail

LISTE DE COMPÉTENCES

- Raisonner le travail de la cavalerie
- Réaliser les opérations liées au travail et à la valorisation des équidés
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC12 — Réaliser des opérations liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des interventions courantes sur des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales
- Réaliser des travaux liés des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39663BC13 — Réaliser des opérations liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des interventions courantes sur des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales
- Réaliser des travaux liés des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité professionnelle dans diverses structures (associations, centre ou ferme équestre...) dédiées tout ou partie à l'équitation. On peut distinguer trois catégories :

- l'enseignement de l'équitation,
- l'organisation et l'encadrement de promenades, randonnées (tourisme équestre)
- la prise en pension, le débouillage, la préparation aux concours, la valorisation et la commercialisation des jeunes chevaux

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable d'entreprise (entraîneur d'écurie de trot, galop, d'établissement équestre ou d'écurie de propriétaire),
Responsable du piquet de chevaux (premier garçon, groom),
Responsable des déplacements du piquet de chevaux (garçon de voyage, groom),
Soigneur responsable d'écurie.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Salaire médian (mensuel)	2 263 €
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 922
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	33 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le brevet professionnel est accessible :

1. Aux candidats âgés de dix-huit ans au moins, qui bénéficient de l'une des modalités de formation prévues au livre

III de la sixième partie du code du travail ;

2. Aux candidats qui bénéficient des modalités de formation prévues au livre II de la sixième partie du code du travail. Ces candidats doivent justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable permettant de délivrer le brevet professionnel. Ces candidats doivent également justifier, lors de l'entrée en formation, de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur. Les candidats ne justifiant pas des diplômes mentionnés ci-dessus doivent attester, avant l'entrée en formation, soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de trois années à temps plein.

3. Aux candidats qui demandent la validation des acquis de l'expérience en application de l'article R. 6412-1 du code du travail.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est désigné par le ministre chargé de l'agriculture. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère chargé de l'agriculture et est composé paritairemment :

- a) De membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires ; les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle publics aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- b) De professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création d'une option. Pour chaque membre du jury, un suppléant doit être désigné. Ceux-ci ne peuvent intervenir dans le fonctionnement du jury qu'en l'absence des membres titulaires.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 844 €
Selon la branche	6 762 € – 6 885 €
Prise en charge	Branches concernées
6 844 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 885 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
6 762 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2026
Date de dernière délivrance possible	01/07/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14518

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40797

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39663/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2025 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	13
Taux d'achèvement	87 %
Période	02/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
Montant total engagé	32 244 €
Coût moyen par dossier	1 897 €
Durée moyenne	277 h
Période	01/2025 – 11/2025
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.